



PIÈCES À FOURNIR POUR LE DOSSIER DE MARIAGE

CONJOINT 1

Original d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour ou carte de résident...)

La copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de trois mois à la date de célébration du mariage et de moins de six mois pour les personnes nées à l'étranger

1 justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, assurance, téléphone, Gaz...) au nom de l'intéressé

Si vous êtes hébergé, fournir 2 justificatifs de domicile différents, datant de moins de trois mois, au nom de l'hébergeant; une pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour...) et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant (document ci-joint)

Vous devrez également, fournir 2 justificatifs de domicile différents vous concernant

Si la personne est veuve, fournir l'acte de décès de l'ancienne épouse

En cas de divorce, vérifier que l'acte de naissance comporte cette mention

CONJOINT 2

Original d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de séjour ou carte de résident...)

La copie intégrale de l'acte de naissance datée de moins de trois mois à la date de célébration du mariage et de moins de six mois pour les personnes nées à l'étranger

1 justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, assurance, téléphone, Gaz...) au nom de l'intéressé

Si vous êtes hébergé, fournir 2 justificatifs de domicile différents, datant de moins de trois mois, au nom de l'hébergeant; une pièce d'identité de l'hébergeant (CNI, passeport, permis de conduire, carte de séjour...) et une attestation sur l'honneur de l'hébergeant (document ci-joint)

Vous devrez également, fournir 2 justificatifs de domicile différents vous concernant

Si la personne est veuve, fournir l'acte de décès de l'ancien époux

En cas de divorce, vérifier que l'acte de naissance comporte cette mention



- Liste des témoins (document joint)

Fournir la copie, recto verso, de leur pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou carte de séjour ou de résident).

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe. Les dames devront indiquer leur nom de jeune fille et leur nom d'épouse.

Un mari et sa femme peuvent être témoins ensemble, le père et la mère de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé, soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

- Si enfants en commun, fournir l'acte de naissance des enfants daté de moins de trois mois au jour du mariage ainsi que le livret de famille.
- Si établissement d'un contrat de mariage, joindre le certificat du notaire en original.

Pour les personnes de nationalité étrangère :

- Tout acte (naissance, mariage, décès) rédigé en langue étrangère devra être traduit par un traducteur assermenté (fournir original de l'acte et traduction)
- Certificat de coutume (à demander au consulat de votre pays en France) daté de moins de 6 mois
- Certificat de célibat (à demander au consulat de votre pays en France) daté de moins de 6 mois
- En cas de non compréhension de la langue française, la présence d'un traducteur assermenté est obligatoire le jour de la cérémonie. Il devra fournir une attestation de présence et la copie de sa carte professionnelle.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR CONJOINT 1

(Article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e).....

Né(e) le

À

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile à

.....

.....

Avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète).....

.....

Depuis le

Exercer la profession de

Être célibataire

Qu'un jugement de séparation de corps a été prononcé contre moi (ci-joint extrait du jugement)

Ne pas être remarié.

Pacsé

A le

Signature

Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 245 € d'amende le fait :

1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état des faits matériellement inexacts ;

2. De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;

3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 735 € d'amende lorsque l'infraction en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR CONJOINT 2

(Article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e).....

Né(e) le

À

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Avoir mon domicile à

.....

.....

Avoir ma résidence où j'ai résidé sans interruption : (adresse complète).....

.....

Depuis le

Exercer la profession de

- Être célibataire
- Qu'un jugement de séparation de corps a été prononcé contre moi (ci-joint extrait du jugement)
- Ne pas être remarié.
- Pacsé

A le

Signature

Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 245 € d'amende le fait :

1. D'établir une attestation ou un certificat faisant état des faits matériellement inexacts ;
2. De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 735 € d'amende lorsque l'infraction en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui.



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'HÉBERGEANT

(Article 6 du décret n°53.914 du 26 septembre 1953,
modifié par le décret n°74.449 du 15 mai 1974)

Je soussigné(e),

Né(e) le A

ATTESTE SUR L'HONNEUR

Héberger à mon domicile (adresse complète).....
.....
.....

Monsieur ou Madame

De manière continue depuis au moins un mois.

A le

Signature

Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 245 € d'amende le fait :

7. D'établir une attestation ou un certificat faisant état des faits matériellement inexacts ;
8. De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
9. De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 735 € d'amende lorsque l'infraction en vue de porter préjudice au trésor public ou au patrimoine d'autrui



CONJOINT 1

NOM (en lettres capitales)

Prénoms (tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : Lieu :

Département : Nationalité (au moment du mariage) :

Profession :

Salarié de l'État A son compte Autre

Situation antérieure au mariage :

Célibataire Veuf

Pacsé(e) Divorcé(e), depuis le

Domicilié à (adresse complète)

..... Depuis au moins d'un mois

PÈRE

Nom, Prénoms :

Domicilié à

.....

Décédé

Activité professionnelle :

Salarié Profession :

Retraité

Autre :

MÈRE

Nom prénoms :

Domiciliée à

.....

Décédée

Activité professionnelle :

Salariée Profession :

Retraitee

Autre :



CONJOINT 2

NOM (en lettres capitales)

Prénoms (tous les prénoms dans l'ordre de l'état civil)

Date de naissance : Lieu :

Département : Nationalité (au moment du mariage) :

Profession :

Salarié de l'État A son compte Autre

Situation antérieure au mariage :

Célibataire Veuf

Pacsé(e) Divorcé(e), depuis le

Domicilié à (adresse complète)

..... Depuis au moins d'un mois

PÈRE

Nom, Prénoms :

Domicilié à

.....

Décédé

Activité professionnelle :

Salarié Profession :

Retraité

Autre :

MÈRE

Nom prénoms :

Domiciliée à

.....

Décédée

Activité professionnelle :

Salariée Profession :

Retraitee

Autre :



RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX FUTURS EPOUX

Nombre d'enfants communs :

Nom prénoms

Date et lieu de naissance :

CONTRAT DE MARIAGE :

Non

Oui signé le chez Maître

Notaire à

Parution dans le bulletin :

Oui Non

Échange des alliances lors de la cérémonie à la Mairie :

Oui Non



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES TEMOINS

CONJOINT 1

1ER TÉMOIN

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Adresse :

Profession :

Situation matrimoniale :

2ÈME TÉMOIN

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Adresse :

Profession :

Situation matrimoniale :



CONJOINT 2

1ER TÉMOIN

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Adresse :

Profession :

Situation matrimoniale :

2ÈME TÉMOIN

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Adresse :

Profession :

Situation matrimoniale :